********COVID 19**

**APPLAUDISSONS**  les médecins, les infirmières, les aides-soignantes, au front dans la crise... Mais n'oublions pas techniques et administratifs qui travaillent dans l’ombre. Les personnels de blanchisserie, de cuisine, du biomédical, administratifs, les chauffeurs, les agents d'accueil, les ouvriers, les techniciens, les agents de sécurité, du standard, les vaguemestres, les secrétaires médicales, les internes, élèves, stagiaires, la réserve sanitaire... N'oublions pas non plus, l'encadrement, des cadres de proximité aux directeurs qui ont été forcés de passer **d'une logique de gestion économique à une gestion de logique de soins**... La force de l'hôpital public, c'est nous tous, nous n'existons pas les uns sans les autres. N’oublions pas plus les travailleurs de la sous-traitance, ces invisibles, les agents du bio nettoyage, exploités, qui nettoient nos locaux et d’autres salariés de prestataires privés.

Préparons ensemble l'après, même si, face à l'autisme prévisible du gouvernement, l'après se revendiquera dans la rue. **Merci à tous**.

 **INFOS AU PERSONNEL DE L’Hôpital n°2**

**TOUT VA BIEN ?**

Pas de blanc-seing à la direction dans la gestion de la crise suite à des années de disette engendrées par les gouvernements successifs, mais nous saluons ces réponses au file de l’eau à nos interpellations quotidiennes, 7 jours sur 7 sur les problèmes que vous rencontrez. 20 tests par jour pour les agents mais aussi pénurie sur les EPI. Elle concerne maintenant les sur-blouses et les lunettes, mais aussi des médicaments. La direction fait au mieux comme elle le peut entre les recommandations contradictoires du gouvernement, pénurie et besoins des services, elle est sur la corde raide.

Aujourd’hui la direction demande aux agents de réutiliser les sur-blouses par plusieurs agents. IL FAUT TROUVER D’AUTRES SOLUTIONS car CELA FAIT COURIR UN RISQUE SUPPLEMENTAIRE AUX AGENTS DES SERVICES DE SOINS.

**TOUT VA BIEN 2 ? ALERTE aux AGENTS ATTEINTS DU COVID**

La DIRECTION refuse actuellement de déclarer systématiquement ses agents atteints du COVID 19 en ACCIDENT DE SERVICE (c’est l’Accident du travail dans la fonction publique) comme le demande la CGT.

C’est INACCEPTABLE !!!! POURQUOI ? **La reconnaissance de maladie professionnelle sera un véritable parcours du combattant.** La promesse de reconnaissance en Maladie Professionnelle n’est, actuellement, ni plus ni moins que de la poudre aux yeux pour endormir les futurs sacrifiés à la cause nationale.Tout indique que la reconnaissance en Maladie Professionnelle se fera au compte goute**.** Le ministère considère, par exemple, **qu’un agent de réa ou d’unité covid qui est, ou serait atteint, du covid ne sera pas reconnu ipso facto en maladie professionnelle**. Ce sera à l’agent d’apporter les preuves qu’il a contracté le virus à l’Hôpital. Autant vous dire que ce sera le parcours du combattant.

Pour preuves : 2 extraits des recommandations du ministère :

*- « l’agent qui souhaite faire reconnaitre l’imputabilité au service d’une contamination COVID-19 est invité à démontrer, selon la procédure appliquée dans son établissement, le lien entre son activité et la positivité virale.* ***L’exposition potentielle du salarié au sein d’un service de réanimation ou accueillant des patients positifs ne suffit pas, à elle seule, à reconnaitre l’imputabilité au service ».***

*- «****Au surplus, le caractère infectieux et fortement transmissible du COVID-19, limite les possibilités pratiques de déterminer l’origine de la contamination****».*

Et dans un cynisme achevé :

*« dans tous les cas, l’impératif de protection des salariés s’impose à l’employeur, notamment la nécessité de mettre à disposition des agents exposés à un risque, les dispositifs de protection nécessaires à la continuité de leur activité »*

C’est le pompon, ils osent tout ! Le gouvernement et le ministère ont été incapables de gérer les socks d’EPI et ce sont les hôpitaux et les agents qui sont dans la merde. Le gouvernement et le ministère nient les faits et mentent pour se justifier.

**LA CGT EST TRES CLAIRE, la direction ne veut pas prendre ses responsabilités, PRENEZ LES Vôtres !**

**Vous êtes positifs au COVID 19 ou symptomatique, pas d’hésitation ? Que vous ayez un arrêt de travail ou non, DECLAREZ-VOUS en ACCIDENT DE SERVICE (formulaire DRH sur intranet) à remettre à Monsieur le Directeur du personnel du Centre Hospitalier par courrier en accusé de réception ou remis en DRH (demandez la copie de votre déclaration comportant le tampon « DRH reçu le »).**

**Dans votre déclaration indiquez clairement les circonstances, contact avec malade(s) et /ou collègue(s) déclaré(s) COVID, y compris si ce n’était pas connu au moment de l’exposition. Indiquez vos horaires, votre planning et n’oubliez surtout pas de décrire les conditions de travail. Manquiez-vous (collègues et/ou patients d’EPI), de masques ? gants ? lunettes ? sha ? de sur-blouses… ? Les procédures étaient-elles adéquates et applicables ?**

**Des collègues sont témoins ? Demandez-leur de témoigner sur votre déclaration.**

**La Déclaration d’Accident de Service, n’empêchera pas l’éventuelle reconnaissance de la Maladie Professionnelle. C’est le moyen le plus sûr actuellement pour acté votre contamination au travail et de préparer votre dossier en cas de séquelles dues à la contamination au COVID.**

Syndicat la CGT des Hospitaliers de Roubaix, poste 72913, cgt@ch-roubaix.fr, https://cgt.medecinelibre.org/